

Spécialité Métiers de l'enseignement en histoire et géographie

919 h.	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
S1 212	Initiation à la recherche et formation par la recherche (histoire ou géographie) (3 h de suivi individuel par étudiant) 36 h / 7 ECTS	Méthodologie et outils de la recherche 24 h / 5 ECTS	Questions d'histoire et de géographie 72 h / 7 ECTS	Langue vivante (18) et complément de formation (18) 36 h / 4 ECTS	Histoire et épistémologie des disciplines 36 h / 4 ECTS	Encadrement stage d'observation 8 h. / 3 ECTS
S2 270	Initiation à la recherche et formation par la recherche (histoire ou géographie) (3 h de suivi individuel par étudiant) 36 h / 8 ECTS	Questions d'histoire et de géographie 48 h / 4 ECTS	Questions d'histoire et de géographie 48 h / 4 ECTS	Langue vivante (18) et complément de formation (18) 36 h / 4 ECTS	Histoire et épistémologie des disciplines 36 h / 4 ECTS	Encadrement stage d'observation et de pratique accompagnée (6) et Culture professionnelle générale : le système éducatif (60) 66 h. / 6 ECTS
S3 206	Initiation à la recherche et formation par la recherche en didactique, histoire ou géographie (2 h de suivi individuel par étudiant) 12 h / 5 ECTS	Questions d'histoire et de géographie 48 h / 5 ECTS	Questions d'histoire et de géographie 48 h / 5 ECTS	Culture professionnelle disciplinaire : histoire des disciplines scolaires 18 h. / 4 ECTS	Culture professionnelle générale. Les acteurs de l'école 20 h. / 4 ECTS	Culture professionnelle disciplinaire (50) et TICE (10) : enseigner l'histoire-géographie 60 h. / 7 ECTS
S4 231	Initiation à la recherche et formation par la recherche en didactique, histoire ou géographie (3 h de suivi individuel par étudiant) 36 h / 8 ECTS	Questions d'histoire, de géographie et d'EOD ou Aide au développement des compétences personnelles 48 h / 4 ECTS	Questions d'histoire, de géographie et d'EOD, ou Aide au développement des compétences personnelles 48 h / 4 ECTS	Culture professionnelle disciplinaire : enseigner l'histoire -géographie 48 h. / 4 ECTS	Culture professionnelle générale. Les acteurs et partenaires de l'école 24 h. / 4 ECTS	Encadrement stage en milieu professionnel (17) et TICE (10) 27 h. / 6 ECTS

UE 1 : Initiation à la recherche et formation par la recherche

L'UE1 est, sur les quatre semestres, adossée à la recherche.

S1 et S2 : Initiation à la recherche en histoire ou géographie.

Elle comprend, en S1 et S2 un travail personnel encadré par un enseignant-chercheur, qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche, à soutenir à l'issue du S2.

Évaluation : S1, rapport d'étape ; S2, mémoire de recherche et soutenance.

S3 et S4 : Initiation à la recherche en didactique, histoire ou géographie.

En S3, les étudiants suivent, au choix, un séminaire d'initiation à la recherche en didactique, en histoire ou en géographie.

Évaluation : rapport sous forme d'étude bibliographique.

En S4, les étudiants admissibles au concours suivent le séminaire de didactique ; un travail personnel encadré par un enseignant-chercheur débouche sur la rédaction d'un mémoire à orientation professionnelle, rédigé en lien avec le stage en établissement. Les étudiants non admissibles peuvent, au choix, suivre un séminaire de didactique, d'histoire ou de géographie, et préparer dans ce cadre un mémoire.

Évaluation : mémoire et soutenance.

UE 2 : S1 : Méthodologie et outils de la recherche.

Les enseignements dispensés sont destinés à accompagner la formation à la recherche.

Évaluation : dossier à rendre à l'enseignant qui assure la formation.

S2, S3 : Préparation aux questions d'histoire et de géographie.

Évaluation : épreuve écrite.

S 4 : Préparation aux questions d'histoire, de géographie et d'EOD ou aide au développement des compétences personnelles

Formation aux épreuves orales ouverte aux étudiants admissibles, et aux non admissibles qui souhaitent persévérer dans leur orientation professionnelle. Pour les non admissibles, offre d'aide au développement des compétences personnelles ; l'idée est de renforcer les aptitudes et les savoirs de l'étudiant dans d'autres champs pour qu'il soit plus performant dans de possibles démarches de recherche d'emploi ou dans la préparation d'autres concours en lien avec l'enseignement, l'enfance, la jeunesse : encadrement de l'enfance et de la jeunesse, culture juridique générale, langues vivantes, culture littéraire, etc.

Évaluation : épreuve orale ou écrite, selon les disciplines.

UE 3 : S1 à S3 : Préparation aux questions d'histoire et de géographie.

Évaluation : épreuve écrite.

S 4 : Préparation aux questions d'histoire, de géographie et d'EOD ou aide au développement des compétences personnelles

Formation aux épreuves orales ouverte aux étudiants admissibles, et aux non admissibles qui souhaitent persévérer dans leur orientation professionnelle. Pour les non admissibles, offre d'aide au développement des compétences personnelles ; l'idée est de renforcer les aptitudes et les savoirs de l'étudiant dans d'autres champs pour qu'il soit plus performant dans de possibles démarches de recherche d'emploi ou dans la préparation d'autres concours en lien avec l'enseignement, l'enfance, la jeunesse : encadrement de l'enfance et de la jeunesse, culture juridique générale, langues vivantes, culture littéraire, etc.

Évaluation : épreuve orale ou écrite, selon les disciplines.

UE 4 : S1 et S2. Langue vivante et complément de formation.

Approfondissement de la connaissance d'une langue vivante (notamment le vocabulaire spécialisé de la communication scientifique dans le domaine de recherche). Options transversales : culture juridique, artistique...

Évaluation : épreuves écrites.

S3 et S4 : Culture professionnelle disciplinaire.

En S3, histoire des disciplines scolaires (histoire, géographie, éducation civique) ; en S4, didactique de l'histoire et de la géographie.

Évaluation : épreuve écrite.

UE 5 : S1 et S2 : Histoire et épistémologie des disciplines en lien avec leur enseignement.

L'enseignement est destiné à familiariser l'étudiant avec l'historiographie de ses disciplines, et de maîtriser les bases de l'épistémologie de l'histoire et de la géographie.

Évaluation : épreuve écrite.

S3 et S4 : Culture professionnelle générale

En S3 : Les acteurs de « l'école » : psychologie de l'enfant et de l'adolescent : le cadre général ; sociologie de la jeunesse.

En S4 : Connaissance des acteurs et partenaires de l'école : psychologie de l'enfant et de l'adolescent ; école et handicap, de l'exclusion à l'intégration ; les partenaires de l'école

Évaluation : note de synthèse pour le S3, épreuve écrite pour le S4.

UE 6 : S1 : Stage encadré d'observation en établissement secondaire

Évaluation : dossier et attestation de stage.

S2 : Stage encadré d'observation et de pratique accompagnée, et Culture professionnelle générale

Encadrement d'un stage d'observation et de pratique accompagnée. Dans le cadre de la culture professionnelle générale : Le système éducatif, son histoire, son fonctionnement actuel, ses valeurs ; histoire de l'éducation et de l'enseignement depuis la Révolution ; le système scolaire aujourd'hui ; sociologie de l'école d'aujourd'hui ; valeurs, éthique et déontologie.

Évaluation : note de synthèse, attestation de stage.

S3 : Culture professionnelle disciplinaire et TICE

Enseigner l'histoire géographie : didactique (les questions vives – esclavage, immigration, aménagement du territoire... - ; les savoirs de référence en éducation civique ; planifier son enseignement ; les supports d'enseignement et d'apprentissage ; usages des TICE en histoire, géographique, éducation civique)

Évaluation : dossier documentaire.

S4 : Stage en milieu professionnel et TICE

Pour les étudiants admissibles au concours, stage encadré en responsabilité et TICE ; élaboration du mémoire en lien avec l'UE1 du S4.

Évaluation : écrit professionnel

Pour les étudiants non-admissibles, proposition de stage en milieu professionnel, validé par la soutenance d'un rapport de stage.

Évaluation : écrit professionnel et rapport de stage